



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 5317

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la hausse constante et significative des loyers, mettant en péril l'équilibre financier des ménages qui ne disposent que de modestes revenus. Le problème de la pénurie des logements sociaux s'en trouve renforcé et le Gouvernement doit inciter toutes les communes à lancer de nouveaux programmes de construction. On peut donc s'interroger sur l'opportunité de supprimer le système qui avait été mis en place, comme sur les incitations nouvelles susceptibles de pallier sa disparition. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses projets.

Texte de la réponse

Le Gouvernement n'entend pas remettre en cause le principe de mixité sociale qui constitue le socle de la solidarité nationale. Par contre, le Sénat a adopté, dans le cadre d'une proposition de loi, un dispositif contractuel qui propose aux communes de s'engager sur la production de nouveaux logements sociaux. Ce mécanisme suspendrait les prélèvements a priori pour les remplacer par d'éventuelles sanctions financières a posteriori si la commune n'a pas respecté ses engagements. Les communes qui ne souhaiteraient pas s'engager de la sorte resteraient soumises au dispositif actuel de l'article 55. Si toutes les communes adoptent le mécanisme contractuel, cette proposition de loi conduirait à la production de 24 000 logements locatifs sociaux sur les communes concernées alors que le dispositif existant conduit à une obligation inférieure à 21 000 logements, soit une augmentation de 14 %. Cette proposition de loi vient d'être transmise à l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5317

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3816

Réponse publiée le : 20 janvier 2003, page 370